



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Investissements dans la filière hydrogène

Question au Gouvernement n° 4531

### Texte de la question

#### INVESTISSEMENTS DANS LA FILIÈRE HYDROGÈNE

**M. le président.** La parole est à M. Gérard Manuel.

**M. Gérard Manuel.** La COP26 vient de terminer ses travaux. Ce n'est pas un succès – c'est un euphémisme – puisqu'elle n'a abouti à aucune décision notoire, faisant ainsi fi des évolutions subies et à subir, dont les conséquences dépasseront l'imagination.

Il nous faut néanmoins, en France comme en Europe, non seulement montrer l'exemple mais suivre le seul cap menant à la décarbonation de notre économie. Grâce à son programme nucléaire d'envergure datant des années 1980 et à d'importants investissements dans les énergies renouvelables, la France fait, encore aujourd'hui, partie des meilleurs élèves européens. En comparaison, la politique menée par nos voisins allemands les a conduits à démanteler leurs sites nucléaires et à rouvrir de nombreuses centrales à charbon.

**M. Loïc Prud'homme.** C'est faux !

**M. Gérard Manuel.** Les rejets moyens de CO2 de chaque Français sont ainsi inférieurs de moitié à ceux de nos voisins, en particulier des Allemands. Après avoir fermé Fessenheim et promis d'autres fermetures, après avoir beaucoup tergiversé, après avoir encore perdu cinq années, notre pays semble se réorienter – tant mieux, car c'est nécessaire – vers des investissements dans le secteur nucléaire et les énergies renouvelables, c'est-à-dire dans l'énergie décarbonée.

Décarboner l'énergie c'est aussi savoir la stocker sous forme de batteries notamment, y compris d'hydrogène, et la mettre à disposition de chaque consommateur à des prix compétitifs par rapport aux énergies fossiles. De ce point de vue vous avez failli, monsieur le Premier ministre, oubliant même d'appliquer des dispositions annoncées et votées. Le Parlement a voté la loi « énergie-climat » en 2019 et les décrets d'application permettant de stimuler l'investissement en faisant émerger une filière domestique d'électrolyse n'ont toujours pas été publiés. En comparaison, les États-Unis ont instauré la semaine dernière un mécanisme de soutien à l'hydrogène décarboné à hauteur de 3 dollars par kilogramme. Quand allez-vous enfin appliquer la loi votée et l'ordonnance du 17 février dernier sur l'hydrogène ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la biodiversité.

**Mme Bérangère Abba, secrétaire d'État chargée de la biodiversité.** Vous interpellez le Gouvernement sur la COP26 mais, plus encore, sur les engagements de la France et sur son mix énergétique pour les décennies à venir, alors que vient d'être publié un rapport de Réseau de transport d'électricité (RTE) sur différents scénarios de mise en œuvre de notre objectif et d'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050. Il est vrai que les

engagements se prennent au niveau international, mais ils s'adaptent au niveau local en fonction des compétences, des besoins et de l'existant – en l'occurrence de notre parc nucléaire, au sujet duquel vous nous interpellez.

Notre mix énergétique doit se maintenir à l'équilibre sur trois piliers que sont la sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables et le maintien d'un parc nucléaire qui, quoi qu'il en soit, nous est indispensable ; vous savez que, dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie, nous avons fixé la part d'énergie d'origine nucléaire à hauteur de 50 % à l'horizon 2030.

**M. Jean-Paul Lecoq.** Les centrales nucléaires, il faut les mettre en Bretagne !

**Mme Bérangère Abba, secrétaire d'État.** Aujourd'hui même, des annonces ont été faites par le Président de la République au sujet de la filière hydrogène – que vous avez également mentionnée, monsieur le député –, à laquelle sera consacré un investissement de 1,9 milliard d'euros.

Nous déployons donc l'ensemble des outils. Et pour cause : il n'est pas possible, pas tenable, qu'un mix énergétique sans nucléaire n'émette pas massivement du carbone. Tout est donc affaire d'équilibre. Nous connaissons les limites de la filière nucléaire et de son développement. Nous avons par ailleurs connaissance d'une réalité éclairée par les travaux de RTE : un mix sans nucléaire impliquerait de multiplier par vingt nos capacités en énergie solaire, de multiplier par quatre le nombre d'éoliennes terrestres et d'installer plus de quatre-vingt-dix parcs éoliens en mer d'ici 2050.

Nous connaissons tous les difficultés d'acceptabilité posées par le déploiement de ces infrastructures mais nous y travaillons car je suis convaincue de la nécessité de trouver un équilibre dans notre mix, alors que notre consommation d'électricité est en hausse.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gérard Menuel](#)

**Circonscription :** Aube (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4531

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Biodiversité

**Ministère attributaire :** Biodiversité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 novembre 2021](#)